

de mes camarades Myers et Dobbs. Je vous prierais de les étudier en vous plaçant à notre point de vue. Nous ne demandons rien qui ne nous soit pas dû. Nous venons vous demander de donner un caractère permanent à l'allocation actuelle de \$600 complétée de l'indemnité de vie chère de \$300. Je désirerais faire remarquer aux membres du comité que même en imaginant une baisse possible du coût de la vie, rien dans le présent ne nous justifie à y croire; toutefois, supposant que la chose arrive un jour ou l'autre, je voudrais vous dire que pour l'aveugle de guerre le coût de la vie ne baissera jamais. Il va nous falloir payer tout le reste de nos jours le malheur de la perte de nos yeux. Nous ne souffrons pas huit heures par jour de la perte de la vue. Nous en souffrons jour après jour, semaine après semaine, mois après mois et année après année, et nous en souffrirons jusqu'au jour de notre mort. Je compte donc que le comité, comme je viens de le dire, voudra bien donner toute son attention à l'objet de notre demande. Nous ne demandons rien d'impossible, pas plus que nous ne vous demandons d'augmenter d'un liard vos déboursés présents. Nous demandons simplement de rendre permanent ce que vous nous accordez déjà à nous les invalides complets; nous vous prions de nous assurer pour toujours la pension présente de \$600 complétée de l'indemnité de vie chère. Je vous remercie au nom des membres de notre association qui ont perdu l'usage de leurs deux yeux.

Le PRÉSIDENT: Je demanderais à M. Lambert, président de l'Association des Amputations, de porter la parole.

M. LAMBERT: Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, je suis un des membres les plus actifs de cette association et j'ai occupé le fauteuil ces jours derniers pour diriger les délibérations, ce qui fait que je suis à peu près au bout de mon rouleau. Je suis aise de voir mes gens vous exposer la situation, car nous avons chez nous des personnes absolument brillantes, des hommes qui non seulement ont été de valeureux combattants mais sont aussi de profonds penseurs. Or de les entendre délibérer sur toutes ces questions d'envergure; de les écouter de mon siège et de diriger les débats, offre beaucoup, beaucoup d'intérêt. J'aime à les considérer comme de bons citoyens canadiens. Nous ne sommes pas seulement des spectateurs intéressés dans le mouvement vers le progrès de ce grand pays; nous sommes citoyens du pays et je crois même avoir le droit de dire que nous sommes les plus dignes citoyens du Canada parce que nous avons consenti à risquer notre existence pour lui. Et pour cette raison qui est d'intérêt national, je vous demande d'accorder à mes compagnons la garantie de l'indemnité à laquelle ils ont droit. Il n'est pas juste que nous soyons dans l'inquiétude; il n'est pas juste que les femmes et enfants placés sous nos soins soient inquiets de l'avenir. Il se peut que dans l'inquiétude du lendemain nous perdions quelque chose de l'esprit qui a fait de nous les citoyens que nous fûmes; et je suis porté à croire que nos enfants n'auraient peut-être pas eu autant de facilités de s'assurer leur bien-être si leur père n'avaient pas été à la guerre. J'en appelle à vous au nom du magnifique esprit patriotique national qui anime chacun des citoyens de ce pays, afin que nous puissions continuer à nous développer harmonieusement dans le sens d'un idéal élevé de personnalité et de citoyenneté; afin que l'avantage nous soit sûrement assuré d'entretenir nos femmes et enfants dans un sentiment de coopération et d'entretien du noble sentiment qui nous a permis de faire face à la grande tâche de la guerre, sentiment que je soumetts à la méditation de chacun de vous aujourd'hui et qui est le sentiment le plus louable de citoyenneté en ce pays qui est aussi le nôtre.

C'est avec infiniment de plaisir que je vous remercie de nous avoir invités à nous réunir ici aujourd'hui. Nous sommes venus à vous la joie au cœur; nous sommes venus à votre rencontre tête haute et sans sourciller; nous sommes venus pour nous trouver face à face et épaule contre épaule avec ceux qui nous ont